



---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU SPUQ 2015-2016**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Le 5 avril 2016

---

**Demande de démission de trois membres de la haute direction de l'UQAM**

ATTENDU les contradictions répétées entre la réalité des faits et les engagements pris par Robert Proulx au moment de solliciter son mandat au rectorat et dans ses différentes allocutions publiques, concernant l'accroissement du corps professoral, la préséance accordée à la mission académique ainsi que le maintien du fonctionnement collégial de l'UQAM;

ATTENDU les pressions exercées sur les unités académiques pour donner préséance à la rentabilité économique par un abaissement des critères d'admission ou la fermeture de programmes;

ATTENDU les écarts répétés entre les budgets et les états financiers, les chiffres présentés par l'UQAM et ceux du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

ATTENDU les contradictions et les incohérences qui minent la confiance des professeures, professeurs en la direction;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

EXIGE la démission du recteur, Robert Proulx, du vice-recteur à la Vie académique, René Côté, et du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'Administration et aux Finances, André Dorion.

DEMANDE au Comité exécutif de médiatiser cette demande de démission.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ